

Je suis très déçue, cela va de soi, d'apprendre aujourd'hui qu'un cadre supérieur de la banque a effectivement vendu ses actions privilégiées. Rien ne nous permet de croire que la direction de la banque avait conscience de l'ampleur du problème à ce moment-là. Quinconque avait lu le rapport annuel aurait du comprendre clairement que le dividende reporté n'était pas couvert par les gains. Je suis extrêmement déçue d'apprendre cela; nous étudierons la question.

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le président, la ministre a dit que la somme qui sera attribuée d'après ce projet de loi couvrira les 60 millions de dollars faisant partie du plan de sauvetage ainsi que 13 millions pour acheter les obligations subordonnées. Cela fait au total 73 millions alors que la somme demandée par le biais de ce projet de loi est de 75 millions. Peut-elle nous dire à quoi serviront les deux millions?

Mme McDougall: Monsieur le président, on ne dépensera pas plus qu'il ne faut. On risque de devoir payer les intérêts courus sur les obligations, en plus des 13 millions.

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le président, je voudrais passer brièvement à autre chose. La ministre peut-elle me dire quand la banque a accordé des prêts à des entreprises pétrolières californiennes qui ont été en difficulté? Je voudrais savoir en particulier combien de prêts ont été accordés après que l'inspecteur général des banques eut rendu visite au ministre le 14 septembre?

Mme McDougall: Je ne sais pas exactement à quoi le député fait allusion, monsieur le président. Il n'y a pas eu de rencontre le 14 septembre. Le député fait-il allusion à la lettre de l'inspecteur général datée du 24 septembre? Cette lettre faisait suite à l'étude annuelle qu'entreprend l'inspecteur général pour toutes les banques relevant de sa compétence. Un grand nombre des prêts accordés à des sociétés pétrolières ont probablement été reportés. Ils servaient à financer des plates-formes de forage quand ce secteur a commencé à éprouver des difficultés. Les problèmes ont dû apparaître quand le chiffre d'affaires des entreprises pétrolières a diminué.

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le président, je pose ces questions pour essayer de savoir combien de ces mauvais prêts figuraient déjà dans les livres de la banque, ce qui aurait pu attirer l'attention de l'inspecteur général des banques et de son personnel, et combien de nouveaux prêts ont été accordés après septembre. J'espérais que la ministre avait des détails à ce sujet.

Pour ce qui est de la dernière catégorie de prêts, je voudrais savoir, le cas échéant, qui a été remplacé parmi les dirigeants de la banque qui étaient en fonction entre septembre et le 14 mars, et parmi les membres du conseil d'administration en fonction pendant la même période. S'il n'y a eu aucun départ, quels sont les changements envisagés?

Mme McDougall: Monsieur le président, je crois que le conseil d'administration actuel est celui qui existait le 24 septembre, date à laquelle l'inspecteur général a écrit au ministre pour lui expliquer que la banque était en difficulté. La situation à l'époque, si ma mémoire est fidèle, d'après le rapport

Banque commerciale du Canada

annuel et les rapports financiers trimestriels, était que la banque avait réalisé un bénéfice au cours du premier et du troisième trimestres de son dernier exercice financier se terminant le 31 mars. C'est, semble-t-il, obligatoirement à cette date que prend fin l'année bancaire. Au deuxième et au quatrième trimestres, elle avait perdu de l'argent. Enfin, elle avait réalisé un léger bénéfice au premier trimestre de l'année financière en cours. La situation était donc instable.

Rien ne permettait de penser que le conseil d'administration ou la direction de la banque avaient agi d'une manière inappropriée. Ils s'efforçaient d'étendre leur clientèle, géographiquement ou dans d'autres secteurs économiques, tout en restreignant leurs activités dans le secteur énergétique. Je pense que ce sont des décisions normales pour une entreprise qui connaît des problèmes.

M. Gauthier: Monsieur le président, je voudrais revenir à cette question des bons de souscription, car je voudrais bien comprendre de quoi il retourne. Une entente de participation sera rédigée. Des certificats de participation seront émis. Je suppose que cela correspond aux bons de souscription dont il est question. A la page 5 de la Déclaration d'intention, on lit ceci:

L'échéance des droits ou bons de souscription est fixée à la date qui tombe dix jours après la date où la BCC verse au groupe de soutien un montant d'argent égal au montant total que les membres du groupe de soutien ont payé pour leur certificat de participation.

La phrase suivante m'étonne:

Il est reconnu que les droits visés au présent article ne peuvent être consentis en vertu de la législation actuelle.

La ministre peut-elle m'expliquer cela?

Mme McDougall: Monsieur le président, je dois bien avoir cet accord quelque part. Je suis désolée. Il s'agit d'une mesure de protection que les banques ont réclamée. Nos avocats nous ont affirmé, et nous n'avons pas consulté seulement les avocats du ministère des Finances mais aussi l'étude d'avocats Tory and Tory à Toronto...

Une voix: Je le comprends.

Mme McDougall: ... qui nous assure que c'est légal pour le moment. Nous en avons été assurés. Il s'agit essentiellement d'une disposition destinée à rassurer les participants, que nous avons insérée dans la Déclaration d'intention.

M. Gauthier: Mon collègue de Windsor-Ouest a demandé à la ministre il y a quelques minutes si elle avait la liste des prêts et des déposants. On précise dans le même accord que la liste des actifs sera publiée sous peu. La ministre ne pourrait-elle pas nous en faire part dès maintenant et nous dire quand elle sera rendue publique?

● (1310)

Mme McDougall: Monsieur le président, il s'agit de la liste des créances douteuses. Comme des clients de la Banque sont en cause et qu'il faut ménager les susceptibilités, il m'est difficile de la publier. Je suis disposée à en discuter, mais il me serait difficile de la rendre publique. Je peux certainement indiquer le nombre de prêts par catégories. J'ai sous les yeux les chiffres en général, mais non pas une liste complète et détaillée. Le groupe de soutien figurera sur la liste des actifs.